

Organisation mondiale de la Santé

4 MODULE

ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION PROGRESSIVE

1

Module 3
Identification des risques les plus prioritaires.


Module 4

- Sélectionner de nouvelles mesures de contrôle ou d'autres améliorations pour remédier à ces risques en intervenant aux étapes du système où celles-ci seraient les plus efficaces.

MODULE 4 : ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION PROGRESSIVE

2

Considérer des options pour contrôler les risques identifiés.
Élaborer un plan d'amélioration progressive.
Mettre en œuvre le plan d'amélioration.



Le principal produit est un plan de mise en œuvre

MODULE 4 : ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION PROGRESSIVE

3

ÉTAPE 4.1

Analyse des options de maîtrise des risques identifiés



OBJECTIVE

Encourager l'équipe de PGSSA à envisager des options pour contrôler les événements dangereux prioritaires et réduire les risques.

4

ÉTAPE 4.1

Analyse des options de maîtrise des risques identifiés

Options d'amélioration



Option 1 : Mesures réglementaires



Option 2 : Mesures de contrôle technique



Option 3 : Mesures de gestion et de contrôle opérationnel



Option 4 : Mesures de changement des comportements

5

ÉTAPE 4.1

Analyse des options de maîtrise des risques identifiés

Options d'amélioration



Option 1 : Mesures réglementaires

Mécanismes visant à réguler la chaîne des services d'assainissement.

Comprennent la législation, la réglementation, les normes et les directives.



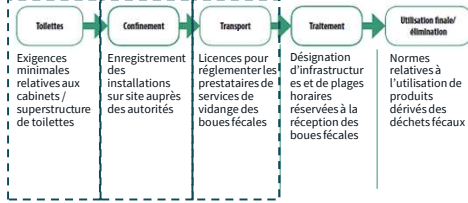
6

ÉTAPE 4.1

Analyse des options de maîtrise des risques identifiés



Exemples de mécanismes réglementaires pour la chaîne des services d'assainissement



MODULE 4 : ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION PROGRESSIVE



7

ÉTAPE 4.1

Analyse des options de maîtrise des risques identifiés

Options d'amélioration



Option 2 : Mesures de contrôle technique

Aussi appelées améliorations technologiques, elles concernent la construction ou la rénovation du système d'assainissement.

MODULE 4 : ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION PROGRESSIVE



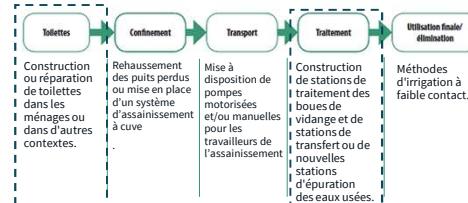
8

ÉTAPE 4.1

Analyse des options de maîtrise des risques identifiés



Exemples de mesures de contrôle technique progressives




MODULE 4 : ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION PROGRESSIVE




9

ÉTAPE 4.1
Analyse des options de maîtrise des risques identifiés


Options d'amélioration

 **Option 3 : Mesures de gestion et de contrôle opérationnel**
Méthodes, procédures et routines permettant de mener à bien des activités spécifiques afin de contrôler efficacement les risques.


MODULE 4 : ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION PROGRESSIVE 

10

ÉTAPE 4.1
Analyse des options de maîtrise des risques identifiés

 **Exemples de Mesures de gestion et de contrôle opérationnel**


- Élaboration et application de modes opératoires normalisés et de plans d'intervention d'urgence
- Formation des principaux acteurs impliqués dans la prestation des services
- Méthodes d'irrigation ne nécessitant qu'un contact limité


MODULE 4 : ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION PROGRESSIVE 

11

ÉTAPE 4.1
Analyse des options de maîtrise des risques identifiés

Options d'amélioration

 **Option 4 : Mesures de changement de comportement**
Programmes destinées à favoriser l'évolution des comportements des individus, des ménages, des communautés et des parties prenantes clés impliqués dans le processus d'assainissement.

MODULE 4 : ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION PROGRESSIVE 

12

ÉTAPE 4.1

Analyse des options de maîtrise des risques identifiés



En fonction de la situation spécifique, les comportements souhaités de l'utilisateur sont les suivants :

- L'abandon de la défécation en plein air et l'adoption d'installations sanitaires sûres.
- Assurer la vidange régulière des installations d'assainissement.
- Se raccorder à un système d'égouts lorsqu'il existe et payer les frais de service.
- Porter un équipement de protection individuelle.

13

ÉTAPE 4.1

Analyse des options de maîtrise des risques identifiés



Approches du changement de comportement

- Approches des messages basées sur l'information, l'éducation et la communication (IEC).
- Approches basées sur la communauté.
- Approches basées sur le marketing social et commercial.
- Approches basées sur des théories psychologiques et sociales.



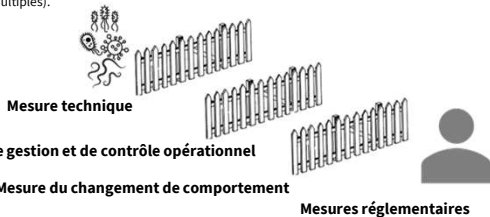
14

ÉTAPE 4.1

Analyse des options de maîtrise des risques identifiés

Approche à barrières multiples

Les systèmes d'assainissement doivent comporter une série de barrières contre différents types de danger (barrières multiples).










15

ÉTAPE 4.1

Analyse des options de maîtrise des risques identifiés

Options d'amélioration à chaque étape du système d'assainissement

	 Installation de toilettes à chasse d'eau	 Formation des maçons pour une installation correcte	 Programme visant à encourager l'utilisation et l'entretien corrects	 Normes techniques relatives aux matériaux, aux dimensions et à l'emplacement
	Assurer le bon fonctionnement des fosses septiques	Création d'une base de données des infrastructures d'assainissement autonomes	Programme visant à promouvoir la rénovation des fosses	Lignes directrices sur l'inspection périodique des systèmes sur site
	Installation de stations de transfert des boues de vidange	Mise en place d'un service téléphonique pour la vidange des fosses septiques	Programme de protection des consommateurs	Octroi de licences aux prestataires de services de vidange

MODULE 4 : ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION PROGRESSIVE





16

ÉTAPE 4.1

Analyse des options de maîtrise des risques identifiés

Envisager tous les types d'options d'amélioration à chaque étape du système d'assainissement

	Construction d'une usine de traitement des boues de vidange	Élaboration de procédures opérationnelles normalisées pour l'exploitation et la maintenance	Programme interne de sensibilisation pourrait être mis place pour garantir la santé et la sécurité au travail	Lignes directrices relatives au contrôle des nuisances provenant des installations de traitement
	Nouveau site de traitement des boues séchées (par exemple, co-compostage)	Formation des agriculteurs à la sélection des variétés qui se consomment uniquement cuites	Programme de sécurité alimentaire des ménages (pour encourager le lavage des produits agricoles)	Normes applicables aux produits issus des boues

MODULE 4 : ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION PROGRESSIVE



17

ÉTAPE 4.2

Élaboration d'un plan d'amélioration progressive

OBJECTIVE



Regrouper les options choisies dans un plan d'action clair.

Formuler des solutions inclusives, équitables et concrètes :

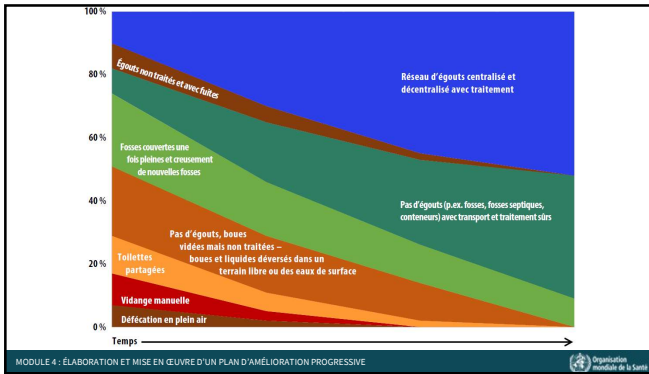
- Il est essentiel de comprendre la combinaison existante de systèmes d'assainissement.
- La manière dont cette combinaison devrait évoluer au cours du temps, au fur et à mesure des progrès réalisés.
- **Résultat** : amélioration progressive et spécifique du système d'assainissement.
- Les interventions peuvent être ciblées et échelonnées afin de maximiser leur impact positif sur la santé.



MODULE 4 : ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION PROGRESSIVE



18



19

ÉTAPE 4.2

Élaboration d'un plan d'amélioration progressive

Lors de l'élaboration du plan d'amélioration progressive:

- Établir les améliorations par ordre de priorité en fonction des dangers présentant **les risques les plus élevés**.
- Identifier la **personne ou l'agence responsable** et le **calendrier**.
- Assurer la **coordination**.
- Possibilité de choisir des **mesures de contrôle provisoires plus abordables**.
- Possibilité d'adapter **les processus de préparation et de gestion adaptative** permettant de répondre à des conditions nouvelles et imprévues.

MODULÉ 4 : ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION PROGRESSIVE

Organisation mondiale de la Santé

20

ÉTAPE 4.3

Mise en œuvre du plan d'amélioration

OBJECTIVE

Pour les organismes responsables, à mobiliser les investissements et à engager les actions nécessaires à la mise en œuvre du plan d'amélioration.

La mise en œuvre du plan d'amélioration, qui nécessite d'importants efforts de coordination et de mise en œuvre :

- Une partie des fonds devrait être garantie dès le départ afin de s'assurer que des mesures immédiates sont prises.

MODULÉ 4 : ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION PROGRESSIVE

Organisation mondiale de la Santé

21

ÉTAPE 4.3

Mise en œuvre du plan d'amélioration

Toutefois, de nombreuses activités nécessiteront l'engagement des organisations responsables.

- **Les mesures réglementaires et de contrôle de la gestion**, telles que les ordonnances et les lignes directrices locales, peuvent être préparées dans le cadre du travail quotidien des autorités concernées.
- **Pour les mesures visant à modifier les comportements** de la population générale, une coordination est nécessaire pour la mobilisation de la communauté et les campagnes de sensibilisation.

22

Considérer des options pour contrôler les risques identifiés.

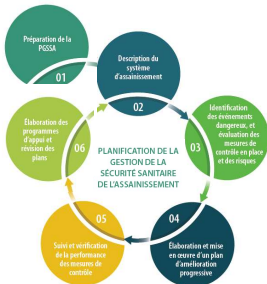
Utiliser les options sélectionnées pour élaborer un plan d'amélioration progressive.

Mettre en œuvre le plan d'amélioration.



23

Dans le cours suivant...



24
